

RAPPORT DU DEBAT SUR L'ECOLE
DOMAINE 1 "Définir les missions de l'école"

Thème 04 Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

Un certain nombre de personnes de l'établissement refuse de participer au débat sur l'école, celui-ci étant conçu et organisé unilatéralement par le gouvernement; la participation à ce débat sera utilisée et détournée, d'où une abstention afin de ne pas être manipulé.

Allongement de la scolarité :

L'allongement de la scolarité obligatoire n'est pas une solution, en particulier pour les jeunes en échec scolaire très tôt. Au contraire, il semble qu'une orientation plus précoce vers les filières professionnelles pour les jeunes en difficulté pourrait être une solution. En effet, un jeune de 14 ans apprendra plus facilement le geste technique, et n'aura pas derrière lui plusieurs années d'échec scolaire. Le fait d'effectuer des travaux manuels devrait permettre à ces jeunes d'être moins dégoûtés du système scolaire. Pour que cette orientation ne soit pas ressentie comme un échec, il est nécessaire de valoriser les activités manuelles. Par ailleurs, il est important de signaler que la formation professionnelle précoce n'empêche pas de continuer à se cultiver, l'enseignement général devant rester un enseignement important, même dans les filières professionnelles. Au regard de l'état des lieux, il semble préférable d'avoir une formation pratique et du travail plutôt que d'être sans travail avec un haut niveau d'études.

L'éducation nationale doit pouvoir détecter les jeunes ayant ou pas la possibilité de faire de longues études. Par ailleurs, il est nécessaire de revoir la lisibilité des possibilités de formation afin d'éviter les orientations par défaut, trop courantes actuellement en sortie de troisième.

Dans tous les cas, l'éducation nationale doit donner aux jeunes un socle de base de formation comprenant le développement de la curiosité, la capacité de recherche d'information et le développement de l'esprit critique.

Reprise des études après interruption :

La reprise des études après leur interruption doit être favorisée, car les adultes concernés sont bien souvent plus motivés et ont une idée plus précise de leurs objectifs professionnels.

Place des entreprises dans l'éducation et la socialisation des jeunes :

La place de l'entreprise dans la socialisation et l'éducation des jeunes doit s'accroître sous certaines conditions :

- Il doit y avoir des tuteurs techniques formés dans l'entreprise, l'entreprise sera donc reconnue comme formatrice. Ceci devrait permettre aux entreprises de séparer le travail de "l'affectif" lors de l'évaluation des personnes en formation.
- Le tuteur doit avoir le temps de former les jeunes.
- Les entreprises doivent respecter les contraintes de formation, les contrats de formation.
- Les critères d'évaluation dans l'entreprise doivent être fixés de façon stricte. Actuellement, le seul critère commun entre les entreprises et l'éducation nationale est l'aspect commercialisable du travail; c'est insuffisant.
- Il faut une véritable complémentarité entre l'entreprise et l'éducation nationale : l'éducation nationale doit délivrer une culture commune à tous les jeunes, toutes les personnes en formation.

Validation des acquis de l'expérience :

Pour être validée, l'expérience professionnelle doit être large et laisser bonne place à l'enseignement général. L'enseignement général doit être validé dans son utilisation

concrète. Le bien fondé de l'enseignement général doit être reconnu par rapport à la culture générale qu'il permet d'acquérir.

Thème 07 "Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?"

OUVERTURE DE LA SEANCE : 13h40

Définition : hiérarchie / concept et application (on est "orienté en LP)

Commentaires : le constat et l'état des lieux sont justes / certains paragraphes sont tendancieux.

Examens des "mots clé" et de la restitution des débats .

Comment répondre ?

Résumé du débat de mercredi.

Constat de l'enseignement en amont : peu de technique , beaucoup de concept.

- est ce qu'il ne serait pas nécessaire d'établir un enseignement technique et créatif dès le début de la scolarité primaire ?

(tronc commun manuel et technique)

Réflexion sur la question N°3

-oui , il est souhaitable d'introduire un volet manuel et technique évalué au même titre que les autres humanités dans le socle commun.

-il faut un savoir complet / arrêter de faire la sélection par l'échec.

- l'information sur les métiers en collège se fait hors de toute connaissance de ces métiers.

Question N°5

-oui , il faut proposer des stages et faire un travail en amont dès la primaire et le collège.

(modules obligatoires)

-comparer avec la réception des 3 T en lycée.

-faire venir un professionnel qui parle de son métier.

Observations : l'information bien conçue est importante , mais le contact avec le « faire » en amont l'est bien plus.

Question N° 1

Propositions :

-- Relance des comités d'anciens élèves et professeurs.

- Parrainages des 3T par les "grands" pour parler du travail , de leurs formations .

- Recréer une association.
- Revaloriser la remise des diplômes .
- Rémunérer les professionnels qui viennent.

Question N°2

- Partenariat des entreprises dans l'évaluation de l'élève.

- information .

- Y a t'il un réel suivi du tuteur dans les entreprises ?

- Il faudrait une démarche des entreprises pour définir le rôle du tuteur.

Question N°7

A condition de fournir une formation pédagogique indispensable / les artisans sont démunis face à la gestion d'une classe.

- leur offrir une formation.
- Il y a une différence considérable entre une gestion d'entreprise et celle d'une classe (le levier n'étant pas le même et le but très différent)
- Statuts de contractuels et vacataires
- -différences de salaires
- - continuité de l'enseignement dans le cas des vacataires.
- Danger des recrutements précaires par la rareté des propositions de concours.
- Ouverture des sections de "régions".
- Fermetures des sections par suite des emplois vacataires.
- Souplesse dans la gestion des filières.

Il serait important de créer des passerelles ou des classes relais pour éviter "l'enfermement" et ne plus assimiler l'enseignement professionnel à une voie de relégation.

Les différences entre les enseignements enferment dans les filières.

Il serait souhaitable d'avoir la possibilité de repousser l'orientation.

la détermination trop hâtive ne se fait que sur un intitulé.

Question N°6

Il faut réussir à anticiper les nouvelles technologies. La formation doit se maintenir dans la course .Mais est ce possible ?

Il faudrait que l'état donne les moyens aux lycées professionnels pour anticiper l'évolution des métiers, et favoriser une évaluation de contrôle continu en y associant l'entreprise.

Les critères de certification sont définis au niveau national.

Système plus juste et plus fiable :

-s'il s'adapte en permanence , il faut un effort dans la formation des personnels , avec l'opportunité de le faire.

Si on veut permettre d'adapter l'offre à la réalité du terrain, cela suppose que l'on fasse un effort de formation en rapport.

Trois priorités pour l'École

1. Valoriser les filières professionnelles et faciliter une orientation plus précoce (après la cinquième) pour les élèves difficultés.
2. Définir un socle de base de formation comprenant enseignement général et activités manuelles, destiné au développement de la culture générale, de la curiosité et de l'esprit critique.
3. Développer le partenariat avec les entreprises, à condition que ces entreprises soient reconnues comme formatrices et donc capables de respecter les contrats de formation.